



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 29

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 09 & 10/03/2019

- D 1 : DOGAN Sébastien
- D 3 : DOREE Bruno

INTEMPERIES - AVIS AUX CLUBS

La C.D.A. rappelle à tous les clubs que, lorsqu'il y a un Arrêté Municipal, de contacter impérativement l'arbitre de la rencontre par tous les moyens et que si vous n'arrivez pas le joindre, d'en informer le Responsable de la Permanence Sportive, qui se chargera de faire le nécessaire.

Elle vous rappelle aussi que chaque fois qu'un arbitre qui se déplacera pour rien, ses frais vous seront imputés.

COURRIERS DES ARBITRES

- DIF Ouadeh : Indisponibilité du 02-03-16 & 17/03/2019 et disponibilité du 09 & 10/03/2019, lu et noté
- LECAT Kévin : Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BEGOT Sébastien : Mail circonstancié sur son absence non excusé à la formation continu du 16/02/2019, lu et noté
- GOMES David : Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MICHEL Sébastien : Rapport circonstancié sur exclusion, lu et noté

DERNIERE SCEANCE FORMATION CONTINUE DES JEUNES ARBITRES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une dernière réunion de formation en direction des jeunes arbitres qui officient dans les catégories U15, U17 et U19 a été programmée

le : **Samedi 16 mars 2019, de 8h30 à 13h00 (Stade synthétique de CRUAS)**

Les arbitres concernés (voir liste ci-dessous) doivent prendre toutes leurs dispositions pour assister à cette dernière.

A défaut, ils ne pourront pas postuler pour arbitrer les demi-finales et finales de coupes et de plus, il sera fait l'application du règlement intérieur en rigueur.

Ordre du jour de la matinée de formation :

- Atelier physique
- Point technique et administratif
- QCM sur les lois du jeu
- Informations diverses et bilan général
- Clôture de la matinée de formation

Pour information, les jeunes arbitres formés au cours de cette saison sportive ne sont pas concernés.

Prévoir le matériel prise de note, son sac d'arbitrage avec une tenue sportive (sifflet, short, chaussettes, maillot, chaussures de Football à crampons non vissés) ainsi que le nécessaire de toilette.

Cet avis tient lieu de convocation.

Liste des arbitres convoqués pour le samedi 16 mars 2019

AMROUCHE Yan
BANCEL Denis
BETHERY Gabriel
BOUKARSANNA Wassim
DELUBAC Idris
DUSSAUD Romain
EL HARRANE Kamal
EYRAUT Fabrice
EYRAUT Raphaël
HATTACH Imad
LAMPIN Lucas
LAURENT Jérémy
LYVER Sébastien
MEROTTO Corentin
MESTARI Abdelbasset
MOUTON Florian
NABIH Nourredine
PROVO Kylian
PRAS Jeson
ROUX Jason
SAUNIER Thibaut
TISSERON Clément
VARLOUD Mathis
YESILTEPE Durdun

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes : U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc.

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

INFORMATION INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courante c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- AS ST JULIEN EN CHALENÇON : Demande d'arbitre en D 5 pour le 03/03/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC LA COUCOURDE : Demande d'arbitre en D 5 pour le 03/03/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- FC LARNAGE SERVES : Demande d'arbitre en D 5 pour le 10/03/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- US ST JUST ST MARCEL : Demande d'arbitre en D 5 pour le 17/03/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT